

Avis de constitution

SOCIETE « PSY IMPACT CONSEIL »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX SIDECI VILLA, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/07/2025, et enregistrés le 12/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PSY IMPACT CONSEIL »

Objet : SERVICES DE FORMATIONS ET ATELIERS;  
CONSULTANCE ET ACCOMPAGNEMENT  
ORGANISATIONNEL;  
PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE ET  
INTERVENTIONS CLINIQUES;  
PROJETS COMMUNAUTAIRES ET HUMANITAIRES;  
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX SIDECI VILLA, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M YOBOU ADRIEN CYRIAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-13821 du 18/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°80607/GTCA/RC/2025 du 18/12/2025

